



LE CONSEIL MUNICIPAL
EST CONVOQUE EN SEANCE PUBLIQUE
Mardi 3 septembre 2019 à 18h00
en Mairie - salle du Conseil

Ordre du Jour :

1. Finances : Décision Modificative n°2
2. Projets : Centre Culturel et Créatif demande de participation financière CABM FAEC
3. Urbanisme : instauration de déclaration préalable obligatoire pour ravalement de façades
4. Régie périscolaire : tarif PAI précisions
5. Questions et informations diverses

Fait à Valros, le 27 août 2019

Michel LOUP,
Maire de Valros

